

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES
SOCIALES

1 D
22 P

Rapport

4/4/1995

Doc 8

Aarow

Entrée le 04 AVR 1995
N° indicateur A640
A traiter par
Classement

P O S A

M I N I S T E R E D U T R A V A I L E T
D E S A F F A I R E S S O C I A L E S

DOCUMENT PREPARE DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE SUR L'EDUCATION

AU RWANDA

EDUCATION NON FORMELLE

- EDUCATION POPULAIRE
- FORMATION PROFESSIONNELLE

S O M M A I R E

1. Problématiques et contexte

2. Finalités

3. Objectifs généraux

- Domaine de l'E.P
- Domaine de la F.P

4. Objectifs spécifiques

- Domaine de l'E.P
- Domaine de la F.P

5. Public cible

- Domaine d'E.P
- Domaine de la F.P

6. Stratégies

- Domaine d'E.P
- Domaine de la F.P

7. Actions à mener

- Domaine d'E.P
- Domaine de la F.P

8. Moyens (humains, matériels et financiers)

- Domaine d'E.P
- Domaine de la F.P

9. Suivi et Evaluation

- Domaine d'E.P
- Domaine de la F.P

ABREVIATIONS

- E.P: Education Populaire
- F.P: Formation Professionnelle
- CC/CPDFP:Centre Communal ou Centre Préfectoral de Développement et de Formation Permanente.
- C.A: Centre d'Alphabétisation.

1. Problématique et contexte

Au Rwanda, les besoins en Education ne peuvent pas être couverts entièrement par le seul système de l'Education formelle. N'ayant pas assez de moyens pour satisfaire les besoins en Education formelle de la population, il s'est développé un système d'Education non formelle. Cette Education s'est donc développée pour servir de palliatif à l'insuffisance de l'Education formelle, c'est-à-dire de l'Enseignement structuré. Elle couvre deux domaines importants à savoir:

- L'Education Populaire
- La Formation Professionnelle.

- L'Education Populaire commence à l'époque coloniale pour combler le fossé créé entre les évolués et leurs épouses par l'enseignement secondaire.

Sous la première République, l'Education Populaire n'a pas subi beaucoup de modifications. Les Foyers Sociaux ont continué de s'occuper des femmes suivant le principe "Eduquer la femme, c'est éduquer tout le pays".

Sous la deuxième République, l'Education Populaire a été conçue pour atteindre les femmes et les hommes à partir de la Commune, base de développement.

En 1977, on a créé une structure de coordination de différentes interventions en matière d'Education Populaire en milieu rural: le CC/CPDFP.

Cependant, malgré tous les efforts ou tous les changements intervenus, l'Education Populaire a été un domaine très négligé tant sur le plan des ressources humaines, matérielles que financières.

En 1987, la crise d'Education Populaire s'amorce avec la réduction des dépenses publiques.

En 1989 par exemple, sont inscrits dans les centres d'Alphabétisation 503.165 personnes mais seulement 41.067 sont régulièrement présentes et alphabétisées.

La crise d'Education Populaire culmine avec le déclenchement de la guerre d'octobre 1990. Au fur et à mesure que la guerre a duré, les Centres d'Alphabétisation (C.A) et les CC/CPDFP se sont vidés.

Les résultats très maigres dans les C.A et les CC/CPDFP n'ont pas été susceptibles d'apporter un quelconque impact ni sur le bien-être de la population, ni sur le développement socio-économique, non plus sur le développement culturel et politique nationale.

Le déclenchement des massacres et du génocide d'Avril-Juillet 1994 a eu lieu alors que plus de 80% des Centres d'Alphabétisation ne fonctionnaient plus et que les activités étaient complètement paralysées dans plus de 90% des CC/CPDFP. Une telle situation était due à beaucoup de facteurs dont:

- L'insuffisance des ressources humaines
- Le manque de moyens matériels et financiers
- Le manque d'intérêt et de soutien de la part des autorités politiques et administratives à tous les niveaux.
- Le manque de coordination des activités de l'Education Populaire entre les différents intervenants.

Par ailleurs, l'Education Populaire a été détournée de ses objectifs initiaux. Au lieu d'une Education qui éradique l'ignorance chez la population, on a mis en place un système de propagande et d'incitation à la haine ethnique et régionale. L'ignorance de la population a été savamment exploitée par ceux qui ont préparé au Rwanda des massacres cycliques qui ont abouti aux massacres et au génocide d'Avril-Juillet 1994.

- La Formation Professionnelle a été au départ spontanément initiée par les confessions religieuses (Eglises) puis par l'Etat à travers des actions de certains Ministères comme celui de la Jeunesse et du Mouvement associatif, celui de la Fonction Publique et Formation Professionnelle, et plus récemment celui du Travail et des Affaires Sociales.

En général, la Formation Professionnelle n'a pas

bénéficié de l'attention exigée par ce domaine vital pour un pays comme le Rwanda. Les ressources humaines, matérielles et financières y allouées ont toujours été insuffisantes.

Très récemment, les entreprises privées et finalement les individus ont organisé la Formation Professionnelle en créant ici et là des ateliers de formation en:

- Comptabilité
- Dactylographie
- Informatique
- Menuiserie
- Plomberie
- Conducteurs auto etc.

S A

Et plus tard le MINITRASO avec la conception et d'exécution du projet du CNFPP.

Mais à voir la façon dont elle était organisée et dispensée, la formation professionnelle souffrait d'un manque de coordination et d'encadrement suffisants. Ces insuffisances se sont accentuées avec les pertes en ressources humaines, matérielles et financières causées par les massacres et le génocide d'Avril-Juillet 1994.

Actuellement, la situation de l'Education non formelle (Education Populaire et Formation Professionnelle) est des plus critiques. Le Rwanda a été ruiné, ses infrastructures détruites et le matériel des centres de formation détruit ou pillé. Le personnel a été tué ou a pris le chemin de l'exil. Bref, il nous faut jeter de nouvelles bases de l'Education non formelle (Education populaire et Formation professionnelle) au Rwanda.

Le présent document montre comment le Ministère du Travail et de Affaires Sociales compte réorienter ces deux domaines d'Education pour former un Rwandais rénové et apte à participer à l'effort de développement individuel et national.

2. Finalités.

Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales, dans les domaines d'Education Populaire et de la Formation Professionnelle, vise à donner à la population rurale et citadine

une instruction minimale nécessaire pour qu'un individu soit apte à améliorer son bien-être social et à participer activement au développement de son pays. La Formation Professionnelle vise particulièrement à donner aux bénéficiaires une meilleure intégration socio-professionnelle et à développer l'esprit d'entreprise.

Dans la situation actuelle, le Ministère se doit de former l'homme Rwandais rénové, capable de participer activement au programme global de réconciliation et de reconstruction nationales, au processus démocratique, et de respecter dans sa vie quotidienne les droits fondamentaux de la personne humaine.

Le Ministère essayera également de combler le fossé pyscho-social existant entre la masse paysanne et les intellectuels.

3. Objectifs généraux

- Dans le domaine de l'Education Populaire

- _ Eradiquer l'ignorance de la population.
- _ Promouvoir le développement socio-économique de la population.
- _ Rédynamiser les CC/CPDFP.

- Dans le domaine de la Formation Professionnelle

- Promouvoir l'insertion socio-professionnelle des jeunes sans emploi.
- Doter le monde du Travail Rwandais d'une main-d'œuvre qualifiée.

4. Objectifs spécifiques

Dans le domaine de l'Education populaire

- Réduire l'analphabétisme parmi les adultes et la jeunesse non scolarisée et déscolarisée.
- Renforcer les connaissances de base de la population en matière de santé, d'hygiène, de nutrition, de planification familiale, de protection de l'environnement et de respect des droits de l'homme.

- Rédynamiser les centres d'alphabétisation.
- Renforcer la capacité de la population de lutter contre la pauvreté et d'aboutir à l'auto-suffisance alimentaire.
- Donner à la population les compétences techniques indispensables à la création des activités génératrices des revenus.
- Concevoir, exécuter, coordonner et appuyer des projets qui ciblent la famille, la femme et l'enfant.
- Doter les CC/CPDFF d'équipement et d'un personnel suffisants afin de les amener à rayonner dans leur environnement par des projets de micro-réalisation dans les domaines agro-pastoral, de la menuiserie et de l'artisanat en général.

Dans le domaine de la Formation Professionnelle.

- Doter les jeunes sans emploi de nouvelles qualifications professionnelles.
- Elever les qualifications de la main d'œuvre nationale au moyen du perfectionnement professionnel.
- Favoriser la reconversion professionnelle des personnes en perte d'emploi (démobilisés, mutilés, rapatriés,...)
- Promouvoir l'auto-emploi.
- Défavoriser l'exode rural.

5. Public cible

Dans le domaine de l'Education Populaire

Avec le système des foyers sociaux et des centres sociaux de développement, le programme d'Education Populaire se limitait aux jeunes filles et femmes de plus de 15 ans et qui n'ont pas eu d'autres cours familiaux ou ménagers.

Le programme était théoriquement ouvert aux hommes et aux jeunes gens mais ces derniers ne l'ont jamais suivi.

Depuis la création de la structure CC/CPDFF en 1977, la formation visait les chefs d'équipe, représentant les autres paysans. Ils jouaient le rôle d'intermédiaire entre les formateurs et leurs coéquipiers.

Là où les CC/CPDFP sont devenus progressivement opérationnels, la formation a élargi les groupes cibles aux groupes spécifiques:

- Les autorités locales (conseillers communaux, comités de cellules, membres de cellules...)
- Les alphabétiseurs, l'ONAPO, les cabarétiers
- Les groupements socio-économiques, etc.

Maintenant et dans l'avenir, l'Education Populaire projette de s'adresser à toutes les couches de la population rwandaise (intellectuels, lettrés, analphabètes) des milieux ruraux et urbains.

On va procéder par le choix des groupes spécifiques précis. Par exemple:

- les alphabétiseurs
- les groupements d'intérêts
- les groupements féminins, etc.

On va s'étendre sur toute la population par des moyens divers:

- attirer les gens dans les centres d'alphabétisation
- organiser des séminaires de formation touchant les groupes plus larges
- organiser des conférences (simples, des colloques, des conférences-débats, des théâtres, saynètes, émissions radiodiffusées et télévisées, affiches publicitaires, etc).

Dans le domaine de la Formation Professionnelle

La Formation Professionnelle s'adresse ~~normalement~~^{d'abord} aux personnes sans emploi. Quand ceux-ci n'ont pas de qualification professionnelle, la formation est dite de base ou initiale.

Elle s'adresse aussi aux travailleurs en vue de leur permettre l'acquisition d'une qualification supérieure. Là, il s'agit du perfectionnement professionnel.

Elle intéresse enfin les personnes en perte d'emploi en vue de les aider à acquérir de nouvelles compétences quand surtout le métier exercé est dépassé technologiquement ou que l'individu perd son aptitude à l'exercer. Dans ce cas, on parle de la ~~conversion~~ professionnelle.

Dans le contexte actuel du Rwanda, on peut dire que les groupes les plus visés par la formation professionnelle sont:

- les enfants non accompagnés et non scolarisés;
- les jeunes déscolarisés;
- les ouvriers des entreprises;
- les militaires démobilisés;
- les handicapés (infirmes, mutilés, aveugles, sourds-muets)
- les personnes en perte d'emploi;
- les responsables et les formateurs des centres de formation.

A

6. Stratégies

Pour atteindre les objectifs visés, il faut une série des stratégies à mettre en oeuvre.

Dans le domaine de l'Education Populaire

- Mobiliser les autorités politiques et administratives, les représentants des confessions religieuses, les O.N.G et les organisations gouvernementales, les responsables des projets de développement rural et la population rwandaise elle-même à soutenir l'Education Populaire pour la paix en vue de lutter contre l'ignorance, la pauvreté et la division entre les différentes composantes de la population .

- Assurer la coordination des actions de l'Education Populaire en mettant en place les comités préfectoraux et communaux

- Réviser les programmes dispensés au CC/CPDFP et élaborer des nouveaux contenus des cours adaptés à la situation d'après guerre et la crise économique que traverse notre pays en mettant l'accent sur la réconciliation nationale, la formation pratique, la paix et la justice.

- Réunir tous les moyens nécessaires afin que la population puisse bénéficier de l'Education dispensée dans les CC/CPDFP.

- Réhabiliter les CC/CPDFP et construire de nouveaux centres là où il n'y en avait pas.

- Promouvoir l'écoulement des produits des CC/CPDFP et des centres de formation professionnelle, en vue de l'augmentation des revenus de la population et de la motivation

A

de cette dernière à fréquenter ces centres.

- Descente sur le terrain pour le suivi régulier des activités en matière d'éducation populaire.

- Education à la protection de l'environnement surtout pour les femmes qui, à leur tour ont la tâche d'éduquer.

- Avoir un personnel suffisant et de qualité intellectuelle, morale et professionnelle à tous les niveaux.

- Recueillir les opinions de la population sur les besoins et intérêts en matière de formation.

Dans le domaine de la Formation Professionnelle

- Créer un cadre de concertation des différents partenaires de la formation professionnelle.

- Encourager les promoteurs privés de la formation professionnelle.

- Encadrer sur le plan technique, pédagogique et administratif les centres de formation professionnelle.

- Identifier régulièrement les besoins de formation et de perfectionnement professionnels.

- Exploiter la coopération bilatérale pour la formation professionnelle.

7. Actions à mener

Dans le domaine de l'Education Populaire

- Recrutement d'un personnel qualifié par le MINITRASO

- Formation du personnel recruté.

- Stimuler les formateurs de base et les alphabétiseurs par un système de prime trimestriel ou semestriel.

- Mener des enquêtes sur terrain pour identifier les besoins réels de la population:

- Elaboration d'instruments d'enquête, dépouillement.

- Elaboration d'un programme des thèmes retenus après enquête plus d'autres jugés indispensables compte tenu des nouvelles orientations de l'Education Populaire en rapport avec la politique nationale.

A

- Elaboration des manuels en rapport avec les thèmes retenus (contenu du programme)
- La sensibilisation des autorités politiques, religieuses, des O.N.G et les organisations gouvernementales, des responsables de projets de développement sur la nouvelle politique nationale en matière d'Education Populaire. Ceci se fera par l'organisation des séminaires.
- Sensibilisation de la population, toute catégorie confondue par l'organisation des conférences, des colloques, exploitation des médias (radio, télévision, panneau publicitaire...)
- Réhabilitation des CC/CPDFP (bâtiments, équipement en matériel).
- Construire des bâtiments des CC/CPDFP dans les Communes où il n'y en avait pas et les équiper en mobilier, matériel de bureau et pédagogique.
- Créer un cadre de coordination et de concertation entre les différents services intervenants en matière d'Education Populaire:
 - Organisation d'un séminaire sur les mécanismes de fonctionnement et les domaines d'intervention de chaque intervenant.
 - Suivi et évaluation réguliers de la mise en application des recommandations de ce séminaire.
- Mettre un accent particulier sur la formation pratique dans les CC/CPDFP
 - Séminaire des formateurs dans les métiers.
 - Séminaire d'initiation à la conception et à la gestion des petits projets de développement à l'intention des responsables des CC/CPDFP.
- Descentes sur le terrain pour évaluer les activités en matière d'Education Populaire :
 - Suivi régulier direct ou indirect
 - . descente régulière des agents
 - . exploitation des rapports d'activités.
 - Evaluation régulière des activités des CC/CPDFP par des tests, organisation des concours, visite à domicile pour

évaluer l'impact des CC/CPDFP.

Education à la protection de l'environnement:

- Sensibilisation de la population sur la propreté de l'habitation améliorée, sur l'importance des latrines familiales, sur la lutte contre l'érosion,...
- Sensibilisation des groupements féminins des milieux ruraux et urbains, les premiers parce qu'ils sont en contact direct avec le milieu naturel, les seconds sur l'assainissement et l'hygiène des places publiques et l'environnement urbain.

Dans le domaine de la Formation Professionnelle

La Formation Professionnelle nécessite aujourd'hui des actions à la fois de rédynamisation et de reconstruction. Ces actions, pour être efficaces, doivent s'adresser à tous les partenaires de la formation et doivent porter tant sur les organes de conception, d'organisation, d'exécution de la formation qu'aux personnes formées elles-mêmes.

Ainsi, en vue de relancer la formation professionnelle, il convient d'initier à cours terme les projets suivants:

N°	NATURE DU PROJET	OBJECTIFS	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	COUT en FRW
1	Séminaire sur la Formation Professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les partenaires de la formation professionnelle sur l'importance de celle-ci. - Elaborer un consensus sur la Formation Professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer le séminaire. - Chercher le financement. - Elaborer des documents de consensus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience de tous les partenaires de la Formation de l'importance de celui-ci. - Elaboration de la politique nationale sur la Formation Professionnelle 	1.500.000

2	Formation des responsables de la formation professionnelle.	Améliorer la performance des responsables de la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Former les cadres de la Division Formation Professionnelle. - Former les responsables et les formateurs des centres de formation. 	<p>Acquisition des nouvelles compétences dans l'exécution de cette délicate tâche.</p> <p>- Inventorier leurs besoins.</p> <p>- Chercher un financement.</p> <p>Reconstruire et rééquiper ces centres.</p>
3	Réhabilitation des centres de formation dont le CNFPP	Aider les centres démolis et pillés à redémarrer	<p>Fonctionnement normal des anciens centres de formation</p>	12 Milliards

4	Création des centres pilotes de formation professionnelle au niveau préfectoral	Décentraliser la formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> -Enquête sur les besoins et les potentialités socio-professionnelle de chaque préfecture. -Création des 11 centres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration professionnelle des jeunes et adultes sur toute l'étendue du territoire national. - Réduction de l'exode rural. 	11 Milliards et 850 Millions
5	Elaboration des guides d'enseignement professionnel à l'intention des formateurs	Amélioration des procédés et méthodes d'enseignement professionnel à l'intention des formateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Production des guides méthodologiques - Leur diffusion auprès de tous les intervenants. 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration qualitative de la formation professionnelle 	3.000.000

6	Reconversion professionnelle des personnes en perte d'emploi et des victimes de la guerre	Recenser et permettre à tout le monde qui a perdu ses possibilités professionnelles d'exercer un autre métier.	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les amputés et autres victimes de la guerre. - Analyser leurs possibilités de reconversion. - Les intégrer dans les centres de formation. 	Intégration socio-professionnelle des amputés et autres victimes de la guerre.	42.000.000
7	Création d'un fond de crédit "Equipement aux lauréats des centres de formation"	Créer en eux l'esprit d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche des fonds nécessaires - Crédit de ce service. 	Réduction du chômage causée par l'auto-emploi des hommes de métier. Milliards et 250 Millions	7

8	Equipement du service central de formation professionnelle	Rendre effective la formation professionnelle et faire rayonner les méthodes modernes de formation sur tout le pays.	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les besoins. - Evaluation du coût. - Recherche du financement. - Approvisionnement en matériel. 	Amélioration des techniques de formation professionnelle.	30.000.000
---	--	--	---	---	------------

A

8. Moyens à mettre en oeuvre

Dans le domaine de l'Education populaire

1. les moyens humains

La rédynamisation de l'Education Populaire exige la mise en place d'importantes ressources humaines pour:

- planifier l'Education;
- concevoir les programmes de formation;
- former les formateurs.

Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales devra prendre en charge les personnes sous contrat qui, jadis étaient payées par les Communes car actuellement ces dernières n'ont pas des moyens suffisants. Le MINITRASO doit également prévoir les primes d'encouragement pour les alphabétiseurs parce qu'avec le système de bénévolat, le rendement dans les Centres d'Alphabétisation a été toujours médiocre.

L'on doit sensibiliser la population pour qu'elle fréquente les CC/CPDFP et les Centres d'Alphabétisation en prévoyant le système de prime de fréquentation.

On doit organiser des concours semestriels ou annuels entre Préfectures, Communes, Secteurs et donner des prix aux meilleurs alphabétiseurs et alphabétisés.

En collaboration avec le MIFAPROFE, sensibiliser la famille et la femme pour qu'elles soient la base de l'éradication de l'analphabétisme.

2. Les moyens matériels

Doter l'Education Populaire des moyens matériels suffisants:

- Matériel pédagogique

Les CC/CPDFP doivent avoir un grand support pédagogique pour être plus efficace. On doit encourager la production du matériel facile par les centres eux-mêmes.

- Moyen de déplacement

Doter les CC/CPDFP de moyens de déplacement pour que les responsables atteignent la base qui est le pilier du système:

- . les CCDFP: motos
- . les CPDFP: véhicules

Le Ministère doit aussi avoir des moyens de déplacement suffisants pour que les agents de l'Education Populaire assurent l'encadrement et le suivi étant donné que son champ d'action est le terrain.

- Un atelier de production des brochures pour la Division Programme est très indispensable pour que la production soit assurée directement par la Direction Education Populaire. Cela réduirait les dépenses et les pertes de temps.

- Equipement des CC/CPDFP.

- Il faut un équipement de reportage et un studio pour la production des émissions radiodifusées

3. Les moyens financiers

- L'Education Populaire nécessite la mobilisation de gros moyens financiers pour faire fonctionner les CC/CPDFP et les Centres d'alphabétisation (C.A) et pour favoriser l'auto-financement des CC/CPDFP en leur donnant un fonds de roulement.

- Ouvrir aux CC/CPDFP une ligne de crédit pour leur auto-financement. Cela permettra aux centres de réaliser les projets d'auto-financement et donc d'atteindre l'auto-suffisance. Les CC/CPDFP deviendraient véritablement des centres de Développement.

- Ouvrir aussi des lignes de crédit aux gens qui auront manifesté un grand intérêt aux CC/CPDFP et qui auront été initiés à la conception et la réalisation de petits projets de développement.

Bref, il faut un budget pour d'Education Populaire au niveau central et au niveau décentralisé (Préfectures, Communes)

Dans le domaine de la Formation Professionnelle

1. Moyens Humains

La rédynamisation de la Formation Professionnelle nécessite d'importantes ressources humaines dans les domaines

suivants:

- Planification de la Formation
- Conception des programmes
- Formation des Formateurs

Etant donné que notre pays ne dispose pas aujourd'hui de ces cadres, nous avons proposé parmi les projets ci-haut cités la formation des responsables nationaux de la Formation Professionnelle.

2. Moyens matériels

Outre l'équipement des centres de formation professionnelle présenté sous forme de projets N°3 et 4, le service central de la formation professionnelle a besoin de l'équipement suivant pour réussir à accomplir sa mission:

- Une documentation satisfaisante
- Un matériel de production des documents
 - . un ordinateur
 - . une photocopieuse
 - . un équipement de reliure, etc.
- Equipement psychotechnique (testothèque)
- Equipement de reportage et de diffusion
 - . camera
 - . vidéo, etc.
- Un véhicule pour les déplacements

3. Moyens financiers

- Projet 1: Séminaire sur la formation professionnelle:
1.500.000 FRW
- Projet 2: Formation des responsables de la formation professionnelle: 200.000.000 FRW
- Projet 3: Réhabilitation des centres de formation:
12.000.000.000 FRW
- Projet 4: Création des centres préfectoraux de formation professionnelle:
11.850.000.000 FRW
- Projet 5: Elaboration des guides d'enseignement professionnel: 3.000.000 FRW

- Projet 6: Reconversion Professionnelle: 42.000.000 FRW
 - Projet 7: Création d'un fonds de crédit: 7.250.000.000 FRW
 - Projet 8: Equipement du service central: 30.000.000 FRW
T O T A L: 31.377.300.000

9. Suivi et évaluation

Cette phase est très importante parce qu'elle permet de voir le degré d'assimilation des programmes et la mise en pratique des théories acquises.

- Dans le domaine de l'Education Populaire

On mettra en pratique les différents moyens d'évaluation suivants:

- les tests

On pourra organiser des tests couvrant le programme. Les tests doivent être réguliers tout au long de la formation aussi bien en cours et à la fin du programme.

- Les enquêtes

Elaborer un questionnaire d'enquête et choisir un échantillonnage. Il faudra élargir l'échantillonnage le plus possible.

- Les visites

Elaborer un guide d'entretien.

On pourrait s'entretenir individuellement ou en groupe.

On pourra aussi organiser des visites d'observation pour constater soi-même l'impact des programmes dans la vie de tous les jours, observer des actions posées par les bénéficiaires de la formation (voir si les métiers ont prospéré, si l'hygiène s'est améliorée, etc.)

- Exploitation des rapports d'activités

Tout en exploitant les rapports d'activités des CC/CPDFP, on peut comparer les statistiques.

- Entretien avec les autorités locales et recueillir les observations en rapport avec l'Education Populaire et les suggestions éventuelles pour l'amélioration du programme.